

## Analyse du mobilier lapidaire de la campagne 2019

Arnaud Ybert

21 nouveaux éléments ont pu être analysés durant la campagne 2019. Ils ont tous été trouvés dans l'emprise de la zone de fouille, dans les unités stratigraphiques 1139, 1332, 1333, 1450, 1511, 1512, 1515 et 1541, lesquelles résultent, à l'exception de 1450 et de 1333, du démantèlement du site et de son remblaiement. Les pierres analysées ont donc été rencontrées hors de leur contexte premier d'utilisation. Elles ont été, par ailleurs, souvent retaillées voire scalpées pour être appareillées de nouveau dans des maçonneries.

Ces deux aspects limitent grandement les interprétations résultant de l'observation des éléments. Il n'y a néanmoins pas lieu de douter que les pierres rencontrées étaient initialement employées dans les bâtiments de l'abbaye.

L'inventaire comporte désormais 372 entrées consignées au sein d'une base de données de type Filemaker. L'importance du corpus permet de pallier le médiocre état général (à quelques exceptions près) de conservation des éléments grâce à des comparaisons et à des recoupements. Tous les blocs ont été façonnés dans un granite proximal dit d'Ambazac, à grain fin ou grossier. Ce matériau, très résistant, a tendance à s'émousser et sa surface à devenir irrégulière lorsqu'il est soumis longtemps aux rigueurs climatiques. Seules quelques pierres rencontrées jusqu'ici présentent ainsi encore des traces d'outils (des lames droites systématiquement, ciseau ou taillant) ou d'épuration. Celles dont l'épiderme est bien conservé n'ont donc été exposées que brièvement lors du démantèlement de la structure dont elles provenaient.

La campagne 2019 a été, à cet égard, particulièrement fructueuse, puisqu'aux formes présentes en nombre déjà sur le site se sont ajoutées certaines originales qui offrent un éclairage sur les dispositions architecturales des bâtiments abbatiaux et permettent les premières ébauches de reconstitution. Nous aborderons ces nouvelles pièces suivant leur fonction avant de présenter les informations qu'elles offrent pour l'histoire du site.

### I. Description des éléments rencontrés

#### A. Portions d'arcs

Cinq claveaux ont pu être inventoriés au cours de la campagne 2019. Leurs profils avaient déjà été rencontrés les années précédentes. Ils n'enrichissent donc pas le répertoire des formes mais le

précisent. Quatre proviennent de l'USC 1332. Le premier, 355 (**pl. 1, LAP1 et PR1**), constituait un arc engagé dans une maçonnerie. Sa modénature se compose de deux tores de diamètres différents séparés par une gorge. Le claveau est relativement court, il n'a donc pas été possible d'en calculer le rayon de courbure. Son profil est néanmoins tout à fait comparable avec la pierre 269 dont le rayon de l'arc dont elle provient est de 2,75 m. Elle devait ainsi appartenir à un portail ou à un formeret mais pas à une arcature aveugle. 355 et 264, trouvés en fouille et dont le profil est identique, présentent des traces de polychromie et d'outil tandis que 269 et 196, qui leur sont semblables<sup>1</sup> mais qui étaient conservés au domicile d'un habitant, ne possédaient ni l'un ni l'autre.

La longueur du claveau 269 (supérieure à 50 cm) et la forme générale des éléments suggèrent qu'ils ont été façonnés durant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette fourchette chronologique est relativement proche de celle de 360 (**pl. 1, LAP2**), réemployé dans l'USC 1332, qui était lui-même engagé dans une maçonnerie. Il est constitué d'un tore séparé d'un bandeau par une gorge. Cette pierre est très proche de 343, découverte, dans l'US 1331, dont le rayon de courbure atteint 4,50 m. Il s'agit donc d'une voussure de portail ou du formeret d'une voûte couvrant un large espace. La présence importante de polychromie jaune, rouge et grise, laisse à penser que ces éléments étaient abrités, ils devaient donc vraisemblablement se situer originellement au sein d'un espace couvert.

L'US 1332 recèle également un long claveau d'ogives 356 (**pl. 2, LAP3**). L'extrados de l'objet faisait primitivement profondément queue dans l'épaisseur de la maçonnerie. Des traces d'outils y sont parfaitement lisibles. Elles sont plus ou moins précises et fines suivant que les faces de la pièce aient été visibles ou non. La pierre présente également des traces de polychromie rouge et blanche. La partie supérieure a été scalpée mais on peut restituer, par comparaison avec l'élément 295 (**pl. 2, LAP4**), un tore en amande reposant sur un bandeau.

La longueur du claveau supérieure à 81 cm, sa largeur de 18 cm et son profil suggèrent qu'il provient d'un voûtement de type Plantagenêt datant des premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est à noter que la bonne conservation de l'épiderme de 356 indique très certainement qu'il a été peu exposé aux intempéries avant d'être employé dans 1332.

Cet état contraste avec celui du claveau d'ogives 357 (**pl. 2, LAP5**), provenant de 1332, très mutilé pour sa part. L'élément appartient à un type largement décrit dans l'inventaire du mobilier lapidaire. Il arbore un profil trilobé. Son piètre état de conservation ne permet pas de calculer son rayon de courbure mais il est certainement similaire à celui de 187<sup>2</sup>, de même profil et qui atteint 440 cm.

L'élément peut être aussi comparé aux claveaux 312 et 341 qui proviennent des contextes 1139 et 1331 et qui sont encore en partie peints. Il est à noter que la clef de voûte 149 (**pl. 2, LAP6**), conservée chez un particulier, possède des départs aux profils identiques. Le décor de cette clef, à la fois végétal

<sup>1</sup> Voir *Rapport 2014*, **pl. 45**.

<sup>2</sup> Voir *Rapport 2014*, **pl. 41**.

et non naturaliste, de même que la longueur des claveaux et leur profil comparable à celui des nervures du chevet de l'église de Biennac<sup>3</sup>, invitent à placer la réalisation de cet ensemble vers 1200. La faible largeur des nervures (16 cm) autorise à penser que les voûtes dont ils proviennent sont de type Plantagenêt.

Les claveaux de 1332 possèdent donc des formes variées mais ils appartiennent à des types tous datables du début du XIII<sup>e</sup> siècle et qui étaient souvent peints en jaune, en rouge ou en gris.

Un dernier élément inventorié en 2019, portant le numéro 370 (pl. 2, LAP7), présente lui-aussi un profil bien connu puisqu'il s'agit de trois tores et de deux quart de rond séparant la partie centrale de la latérale comme les claveaux 85, 86, 87, 88, 190, 197, 242, 313 ainsi que les départs de la clef de voûte 131, réemployée dans la tribune d'orgue de l'église d'Ambazac. Remarquons que 370 est le premier élément de cette forme rencontré en fouille. Il appartenait, compte-tenu de sa largeur et de son profil, à un espace construit au début du XIII<sup>e</sup> siècle, comme le confirme le décor floral simplifié du bouton de la clef 131.

370 a été découvert hors de son contexte d'usage dans l'USC 1450 qui est contemporaine « de la construction et du fonctionnement de l'église médiévale et de son carré claustral »<sup>4</sup>.

Les éléments de la forme de 370 sont donc désormais, de manière indubitable, attribuables au site et ils fournissent, par ailleurs, un *terminus post quem* important pour la zone du cloître.

### B. Bases et supports

La campagne 2019 a permis d'inventorier cinq tronçons de colonnettes de 14 cm (353, 354) et de 18 cm de diamètre (364, 369, 370) ; ces dimensions ont été rencontrées à maintes reprises depuis le début des fouilles (respectivement 26 et 4 fois sur 55 occurrences dénombrées). Ces pièces sont la plupart du temps, mal conservées et lacunaires. Le diamètre bas est compatible avec de nombreux chapiteaux et bases découverts lors des précédentes campagnes et datables soit de la fin du XII<sup>e</sup> siècle soit du début du siècle suivant. Si la prise en compte de ces nouvelles pierres offre peu d'informations, il en va tout autrement des éléments 351, 352, et 361, provenant des contextes 1139, 1332 et 1333.

L'élément 361 (pl. 3, LAP8) est une plinthe symétrique présentant deux ressauts de part et d'autre s'amortissant en quart de rond. La base 351 (pl. 3, LAP9 et 10) s'y ajuste parfaitement. Son profil est constitué d'un tore inférieur évasé séparé d'un tore supérieur court par une scotie surcreusée flanquée de deux réglots (pl. 3, PR2 et 3). Le tore supérieur est en maints endroits épaufré mais la face d'attente de la pierre possède encore des traces d'épure donnant schématiquement les contours du support

<sup>3</sup> Cl. Andrault-Schmitt, *Limousin gothique*, p. 120.

<sup>4</sup> Diagramme stratigraphique, fig. 24 du *Rapport 2018*.

qu'elle recevait. Cette pierre est identique à l'élément 58 conservé au domicile d'un particulier (pl. 4, LAP11). Toutes deux possèdent cinq bases de colonnettes séparées par deux dossierets. La base 289 (pl. 4, LAP12), réputée provenir de Grandmont et aujourd'hui conservée dans la celle des Bronzeaux, possède une modénature identique mais recevait un support constitué de six tores. L'élément 352 (pl. 4, LAP13 et PR4), trouvé dans 1333, était pensé pour reposer sur une pierre du type de 351. La superposition entre les deux est parfaite (pl. 4, LAP14), les cinq tores et les deux dossierets de 352 correspondent aux contours conservés de 351. 352 est identique aux éléments 287 et 288 (pl. 5, LAP15 et 16)<sup>5</sup>, situés respectivement au domicile d'un habitant et en remploi dans le chevet 1062. La fonction de ces pierres n'avait pu être identifiée lors de la campagne 2015 au cours de laquelle elles avaient été inventoriées.

La base 351 est très semblable, en profil comme en contour, à une pierre conservée dans le dépôt lapidaire de l'abbaye Saint-Martial de Limoges et portant le numéro 160 (pl. 5, LAP17) de l'inventaire réalisé par Thomas Creissen et Xavier Lhermite<sup>6</sup>. Cet élément avait été primitivement utilisé dans la chapelle Saint-Benoit, qui fut érigée entre 1220 et 1224. Il est donc plausible que l'espace dont provenaient 351, 352 et 361 datait de la décennie 1220, qui doit être considérée comme un *terminus post quem* pour la construction de 1062 et de 1333.

Il est à noter que le profil de 351 se rapproche de celui de bases simples telles 358 (pl. 6, LAP18 et PR5), laquelle provient de 1332 et possède des griffes au feuillage lisse ainsi que des traces d'épure délimitant une colonnette de 14 cm de diamètre.

Le profil de 358 est lui-même très semblable à celui de 188 et de 162<sup>7</sup>. On peut le rapprocher aussi d'une base lacunaire, portant le numéro 329, trouvée dans l'USC 1139 (pl. 6, LAP19).

L'élément 367 (pl. 6, LAP20) se distingue de tous ces objets façonnés au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un pilastre cannelé, taillé dans un granite d'Ambazac à grain relativement grossier, qui faisait queue dans une maçonnerie. Les sept cannelures sont peu saillantes. Tout indique qu'il s'agit d'un organe de l'église moderne ou des bâtiments conventuels néoclassiques qui la jouxtaient. Les faibles saillies et le fait que le support était engagé permet de supposer qu'il se situait dans un des étages supérieurs de ces édifices.

<sup>5</sup> Voir aussi *Rapport 2015*.

<sup>6</sup> Th. Creissen, X. Lhermite, *Relecture archéologique de l'abbaye Saint-Martial, document de travail numéro 3, inventaire des éléments lapidaires*, Limoges, 2009, p. 132. Je remercie Thomas Creissen de m'avoir signalé, lors de sa visite, la ressemblance des deux objets.

<sup>7</sup> Voir *Rapport 2015*, fig. 42.

### *C. Mobilier divers*

A ces différentes pierres recensées en 2019, il convient d'adjoindre quelques autres de nature très diverse et qui fournissent, pour l'instant, peu d'informations mais qui méritent d'être signalées car elles seront sources de plus amples interprétations au cours des campagnes à venir.

Il est à signaler la découverte, dans l'US 1512, d'un modillon 359 (pl. 7, LAP21 et PR6) figuratif à l'état lacunaire. L'objet est orné d'une tête en léger relief. Le visage s'inscrit dans un trapèze ; il présente des traits schématiques marqués par un menton saillant, un nez droit, des yeux légèrement étirés. Les contours sont simplifiés. Le tout est symétrique et inexpressif. Une légère saillie, en-dessous, suggère la figuration de la partie supérieure d'un buste simplifié.

Les édifices pourvus de modillons sont très répandus dès le dernier tiers du XI<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle. L'absence totale de naturalisme dans la représentation et la fixation des religieux à Grandmont après 1124 inviteraient à réduire cette fourchette aux deux derniers tiers du XII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit du premier élément figuratif provenant d'une corniche rencontré sur le site. Son existence tend, une nouvelle fois, à atténuer la rigueur supposée de l'architecture du chef d'ordre grandmontain.

Un autre élément de corniche a été découvert dans 1332 (pl. 7, LAP22). Il s'agit d'une pierre parallélépipédique dont un angle a été rogné suivant un quart de rond. La forme de l'objet est trop simple pour autoriser une datation mais il se rapproche des consoles de mâchicoulis de la fin du Moyen Age.

Il est à noter aussi la découverte de cordons toriques portant les numéros 362 et 363 (pl. 8, PR7) provenant de 1541 dont le profil se rapproche de ceux du XIII<sup>e</sup> siècle déjà rencontrés, celle d'un élément de piscine eucharistique mutilé et indatable portant le numéro 369 et trouvé dans 1515 (pl. 8, LAP23), et enfin d'une possible portion de meneau dépourvue de feuillure provenant de 1511 (pl. 8, LAP24).

## **II. Interprétations suggérées par les pierres inventoriées lors de la campagne 2019**

### *A. Contenu des USC 1331 et 1332*

Quinze pierres ont été retrouvées en remploi dans 1331 et 1332. Treize d'entre elles sont datables des premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle. Deux présentent, au contraire, une modénature plus tardive, remontant certainement au XV<sup>e</sup> siècle. L'absence de mobilier moderne dans ces structures, abondant pourtant dans l'emprise du site, est tout à fait remarquable.

Neuf pierres possèdent encore des traces d'outils, des vestiges d'épures ou de polychromie. La conservation de tels éléments est incompatible avec une longue exposition aux intempéries. Les pierres remployées ont donc dû être maçonnées dans ces structures promptement après leur démontage ou alors avoir été directement mises en œuvre après avoir été retirées d'une structure dans laquelle elles étaient déjà remployées. La formulation de cette dernière hypothèse est suggérée par la présence de la base 351 provenant de 1332 qui est compatible avec 361, laquelle était remployée dans un mur, nommé 1139, appartenant au cloître médiéval et avec également 352 et 288 réutilisés respectivement dans 1333 et dans 1062 qui sont également médiévaux.

Le claveau 356, provenant de l'USC 1332, est très proche de 295, retrouvé dans l'US 1242 d'époque moderne mais antérieure à la destruction de l'église médiévale.

Tout semble donc indiquer, à la simple lumière du mobilier lapidaire, que les murs maçonnés 1331 et 1332 ont été construits tout de suite après le démantèlement de structures uniquement médiévales, c'est-à-dire au plus tard au moment de la construction des bâtiments conventuels du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### ***B. Quelques réflexions concernant la date de construction du chevet conservé en élévation***

Les nombreux réemplois présents dans le chevet 1062 possèdent des formes peu caractéristiques qui n'autorisent pas de datation précise à l'exception de 288 dont l'on peut désormais placer la réalisation vers 1220. L'objet conservant des restes de polychromie, il ne s'agit pas d'un rate de taille qui aurait été remployé rapidement dans le blocage du chevet mais d'une pierre qui a été maçonnée dans un autre bâtiment puis décorée et dont elle a été finalement séparée avant l'érection de 1062.

La date de 1220 constitue donc un *terminus post quem* relativement imprécis pour 1062 qui doit être bien postérieur. Pour autant, la description que donne de l'église le frère Pardoux de la Garde invite à placer sa construction au XIII<sup>e</sup> siècle, l'un des vitraux qu'il décrit a notamment été offert par Hugues, comte de la Marche. Il est, de ce fait, antérieur à 1302, date de la mort du dernier seigneur de Lusignan portant un tel prénom.

Faut-il imaginer que l'église a été intégralement reconstruite au XV<sup>e</sup> siècle, comme le suggèrent les textes, et que le vitrail a été alors simplement déplacé depuis une église plus ancienne ? A l'appui de cela, la présence d'un claveau 370 du début du XIII<sup>e</sup> siècle dans l'USC 1450 suggère que le site a connu une vaste reconstruction à la fin de l'époque médiévale.

Les lignes du plan restituable à partir du recueil de Pardoux de la Garde pourraient être plus tardives car l'enveloppe de l'édifice, enserré par le cimetière et les bâtiments conventuels, ne pouvait être drastiquement modifiée sous peine d'énormes travaux.

Il est plus étonnant, en revanche, que les pierres datables de l'époque flamboyante soient rares sur le site (deux de manière certaine).

### *C. Présence d'une salle comparable à la chapelle Saint-Benoit de Saint-Martial de Limoges*

L'analyse d'éléments de voûtement durant les campagnes 2017-2018 (claveaux, clefs de voûte et tas de charge) avait mis en lumière leur proximité avec des pierres conservées provenant de la chapelle Saint-Benoit de Saint-Martial de Limoges. Il faut désormais ajouter à cette liste une base et donc possiblement la plinthe et le support correspondant. Il est tentant d'émettre l'hypothèse que tous ces objets proviennent du même espace de l'abbaye. Pour s'en assurer, il faudrait découvrir un chapiteau compatible tant avec le tas de charge 345 qu'avec le support 288. Cela n'est pas impossible, le premier possédant cinq départs d'ogives et le second, cinq colonnettes. On pourrait, dès lors, se risquer à une anastylose numérique.

La campagne 2019 a peu enrichi le corpus des formes déjà recensées mais elle a permis de mieux documenter certains objets découverts les années précédentes, de les dater par comparaison stylistique et même d'en associer certains pour la première fois.

L'abondance et la nature du mobilier lapidaire en remploi dans les maçonneries 1331 et 1332 invitent à vieillir d'un demi-siècle ces structures. Il est souhaitable, lors de la campagne 2020, de procéder à leur démontage complet afin de s'assurer de l'absence totale de mobilier moderne et afin d'y étudier les pierres qui y sont réutilisées. La découverte d'un chapiteau compatible avec 288 serait une sérieuse avancée dans l'optique de la réalisation d'une anastylose numérique.

Les moyens classiques d'étude du mobilier lapidaire (inventaire, photographies, mesure, description des formes et des matériaux, relevé des profils) s'avèrent insuffisants pour permettre des restitutions architecturales précises car les blocs sont souvent scalpés et présentent des épidermes lacunaires ou irréguliers. Le recours à la photogrammétrie ou à un scanner 3D serait souhaitable.

Le rapport 2018 soulignait le besoin de répertorier, au sein d'un SIG, les éléments lapidaires rencontrés dans l'emprise du site. La question de la datation de 1332, on le voit, rend cette tâche indispensable. Il faudra préalablement regrouper les pierres déjà rencontrées par famille de fonctions et de profils puis intégrer ces données au système d'informations.

La datation de 1062 pourrait être améliorée par la découverte de quelques blocs de formes très caractéristiques (303, par exemple, qui y est engagé et qui est peu étudiable pour l'instant) qui y seraient employées, et consentir pour cela à un démontage partiel, léger et circonstancié.

Ces dégagements vont, dans tous les cas, entraîner des besoins importants de stockage. Le dépôt lapidaire sur site permet d'abriter hors d'eau les pierres qui présentent un intérêt scientifique ou patrimonial. Il s'avère suffisant jusqu'ici mais ses capacités sont restreintes. Un hangar plus spacieux sera donc certainement nécessaire pour répondre aux apports des prochaines campagnes.